



1^{er} MAI 2012

SOLIDARITE ENTRE LES PEUPLES

En PALESTINE, LE DROIT INTERNATIONAL DOIT ETRE APPLIQUE

La Palestine vit toujours sous occupation :

- La colonisation israélienne se poursuit inexorablement en Cisjordanie,
- Le blocus de Gaza se perpétue (1,5 millions de personnes) ponctué de tueries innombrables perpétrées par l'armée israélienne, notamment fin 2008/début 2009 avec « l'opération plomb durci » (1400 morts dont 413 enfants plus de 500 blessés),
- Les habitants de la Cisjordanie sont toujours victimes des détentions administratives arbitraires
- Les Arabes israéliens continuent d'être soumis à des lois spécifiques restreignant tous leurs droits civiques (hormis le droit de vote).

La résolution de ce conflit, pour autant qu'on le veuille, s'avère pourtant simple et facilement réalisable, elle porte un nom : application du droit international et donc respect des résolutions de l'ONU.

- fin de l'occupation de tous les territoires envahis par Israël en 1967 et démantèlement de toutes les colonies (résolutions 242 et 338),
- levée du blocus de Gaza
- création d'un Etat palestinien, indépendant, souverain et viable avec Jérusalem Est comme capitale (résolution 181),
- reconnaissance du droit au retour des réfugiés (résolution 194).

Ainsi la dernière session du Tribunal Russell sur la Palestine (TRP), qui s'est tenue au Cap en Afrique du Sud, conclut sans ambiguïté : « Israël soumet le peuple palestinien à un régime institutionnalisé de domination considéré comme apartheid en vertu du droit international et d'autre part Israël pratique des crimes de persécution à l'endroit du peuple palestinien et le jugement appelle à des actes concrets :

- Les Etats doivent imposer des sanctions notamment la suspension de l'Accord d'association UE/Israël,
- L'Assemblée Générale de l'ONU doit reconstituer le comité spécial des NU contre l'apartheid et convoquer une session extraordinaire sur ce sujet,
- La Société civile doit conscientiser les gouvernements, les Parlements et les Elus nationaux et européens sur ces conclusions et participer à la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions).

En cette période électorale où il semble que le nombril du monde soit la France, il nous revient de rappeler que les idéaux de progrès, de partage et de solidarité internationale restent des valeurs fondamentales des peuples et notamment ceux des peuples en lutte contre toutes les exploitations.

**AGISSONS EN SOUTIEN POUR L'AUTODETERMINATION DU PEUPLE
PALESTINIEN .**

Comité Palestine 33 27, rue de Belgique
33800 BORDEAUX
Site internet : <http://www.palestine33.free.fr>